

PLAN DE MOBILITÉ EMPLOYEUR (PDME)

CATALOGUE DE
FICHES ACTION

2024



VERS UNE MOBILITÉ PLUS DURABLE



ACCESSIBILITÉ

Étude de l'accessibilité du site et de la localisation des collaborateurs



ENQUÊTE

Conception d'une enquête mobilité

Diffusion puis analyse des résultats de l'enquête



PLAN D'ACTION

Élaboration d'un plan d'action

Échanges avec les groupes de travail interne



SUIVI

Déploiement du plan d'action et suivi annuel des indicateurs

Le conseil mobipro

vous accompagne dans les différentes étapes de votre démarche de PDME.

Une fois les différentes parties prenantes du projet mobilisées, les quatre grandes étapes d'un PDME sont :

- Analyse de l'accessibilité du site étudié
- Analyse des pratiques de mobilité des collaborateurs
- Elaboration et mise en œuvre d'un plan d'action
- Suivi des indicateurs du plan d'action

● Le Conseil Mobipro

● Votre entreprise



FICHES ACTION PDME

Dans le cadre de votre démarche de Plan de Mobilité Employeur, le conseil mobipro met à votre disposition ci-après un ensemble de fiches actions dont vous pourrez vous inspirer librement afin de compléter votre PDME. Cette liste n'est pas exhaustive, et sera complétée au fur et à mesure des évolutions dans le domaine (réglementaires, techniques, etc.).

Le plan d'action que vous pourrez établir à l'aide de ce catalogue doit intégrer des éléments de **contexte**, les **pratiques de mobilité**, et les suggestions et besoins du personnel.

N'hésitez pas à solliciter l'expertise du conseil mobipro pour définir les actions adaptées à votre établissement.



SOMMAIRE

- Promouvoir l'usage d'application d'itinéraires vélo ☀️
- Organiser un challenge mobilité
- Distribuer des kits vélos aux cyclistes dès leur arrivée
- Mettre à disposition des vélos en libre-service pour les déplacements professionnels
- Organiser un atelier de remise en selle
- Organiser un atelier d'entretien et réparation vélo
- Installer des stationnements sécurisés pour vélo avec recharge
- Organiser un coaching individuel en mobilité
- Créer un groupe de marcheurs/ cyclistes
- Mettre en place une navette entre le site et le pôle d'échange multimodal
- Communiquer sur les parkings relais
- Installer des bornes de recharge pour les véhicules électriques
- Organiser une formation à l'éco-conduite
- S'engager pour la sécurité routière des collaborateurs
- Intégrer des véhicules hybrides rechargeables/ électriques dans la flotte de véhicules
- Structurer la pratique du covoiturage
- Installer des places de parkings dédiées au covoiturage
- Réduire les trajets domicile-travail et les trajets professionnels
- Sensibiliser les collaborateurs aux enjeux de la mobilité
- Diffuser le kit mobilité aux collaborateurs
- Mettre en place le Forfait Mobilité Durable (FMD)
- Utiliser un système de gestion de parking
- Développer la cyclologistique

PROMOUVOIR L'USAGE D'APPLICATION D'ITINÉRAIRES VÉLO



LES OBJECTIFS

Les applications de navigation dédiées au vélo sont des outils efficaces pour améliorer le confort et la sécurité de vos collaborateurs dans leur pratique du vélo. Plusieurs applications permettent de :

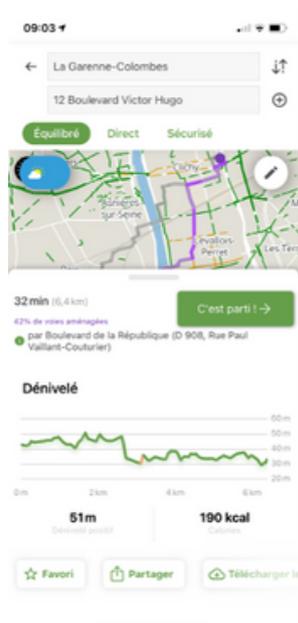
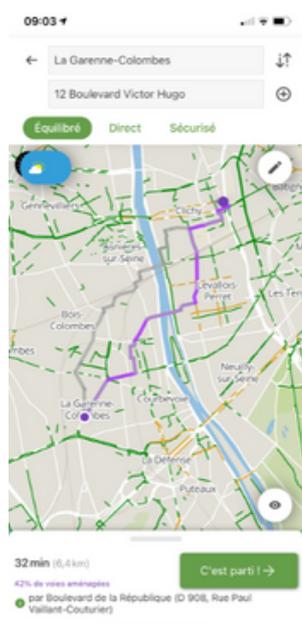
- Planifier des trajets (départ et arrivée) sur le territoire Métropolitain
- Choisir des itinéraires selon ses préférences (le plus direct, le plus sécurisé, etc.)
- Obtenir un profil altimétrique du trajet : dénivelé de l'itinéraire
- Renseigner soi-même les nouvelles infrastructures présentes sur le territoire
- Au total, ce sont plus de 40 000 km de voies cyclables qui ont été renseignés sur différentes applications par les collectivités et utilisateurs à l'échelle métropolitaine et nationale sur l'application Géovélo

LA MÉTHODE

Une communication pour inciter à l'usage de cette application pourrait être réalisée lors de la semaine de la mobilité en septembre et/ou être intégrée dans votre charte de mobilité.

Conseil : l'usage d'un support de téléphone est fortement recommandé.

EXEMPLES D'APPLICATIONS



PILOTAGE

Porteur(s) : à définir
Echéance : en continu
Difficulté : facile
Coût financier : €*

*€ : < 500 €
€€ : Entre 500 € et 2 000 €
€€€ : > 2 000 €

MOYENS HUMAINS

- < à 5 jours
- + de 15 jours
- 5 à 15 jours
- variable

INDICATEURS D'AVANCÉE

Nombre de collaborateurs ayant téléchargé une application de calcul d'itinéraires

INDICATEURS D'IMPACT

Evolution de la part modale du vélo par rapport à l'année précédente

ORGANISER UN CHALLENGE MOBILITÉ



LES OBJECTIFS

- Impliquer en interne les salariés de manière ludique à des défis de mobilité active. Par exemple : proposer d'atteindre une distance prédéfinie en modes actifs sur leur trajet quotidien.
- Seuls ou en équipe, pendant une période donnée : « le mois du vélo », le « défi marche », la « journée sans voiture » sont autant de défis auxquels vos collaborateurs seront incités à participer.

LES OUTILS DE LA MÉTROPOLE

- « Changez de Mood de Transport » : le challenge « Changez de Mood » est mis en place par la Métropole Aix-Marseille-Provence pour notamment encourager la pratique du vélo et de la marche lors des déplacements domicile-travail
- La journée sans voiture
- La Semaine européenne de la mobilité

LES ÉTAPES À SUIVRE

Le Conseil Mobipro peut vous accompagner dans le lancement du challenge en créant un site web dédié et en vous envoyant un kit de communication (affiches et mail). A la fin de l'opération, vous aurez un bilan du challenge et des économies de CO2 faites grâce à vos collaborateurs

- Se rapprocher du Conseil Mobipro
- Définir les modalités d'organisation du challenge : intersites ou interservices, le support de suivi, sa durée, son coût total, la récompense, etc.
- Formaliser une communication : *lors du lancement du challenge, durant le challenge, pour la clôture et la remise de la récompense.*

NB : la mise en place d'un outil informatique est nécessaire pour remonter facilement l'information. Il doit intégrer au minimum : le type de transport, le nombre de kilomètres parcourus, la quantité de CO2 économisée par rapport à l'utilisation d'une voiture pour le même trajet, voire même le classement de son équipe par rapport aux autres.

Aussi, les événements de promotion du vélo sont également l'occasion de communiquer sur la mise en place du FMD et les aides à l'achat d'un vélo, VAE ou vélo cargo proposées par l'État.

PILOTAGE

Porteur(s) : à définir

Partenaire(s) : service communication / IT

Echéance : court terme

Difficulté : moyenne

Coût financier : €

MOYENS HUMAINS

- < à 5 jours
- 5 à 15 jours
- + de 15 jours
- variable

INDICATEURS D'AVANCÉE

Statistiques de l'utilisation de l'outil

INDICATEURS D'IMPACT

Evolution de la part modale des modes actifs par rapport à l'année précédente

OFFRIR DES KITS VÉLOS AUX SALARIÉS CYCLISTES DÈS LEUR INTÉGRATION



LES OBJECTIFS

Pour inciter vos collaborateurs à utiliser davantage le vélo pour leurs déplacements domicile-travail, il est recommandé de leur fournir un kit d'arrivée dans l'entreprise comprenant quelques goodies (housse imperméable pour la selle, gourde écoresponsable, bandes réfléchissantes, mini kit de réparation, etc.). Les kits peuvent également contenir de la documentation au sujet du tourisme à vélo ou encore sur la localisation des magasins de réparation de vélo les plus proches.

Vous pouvez également leur partager les bonnes pratiques (voir page suivante), afin que les collaborateurs soient en sécurité sur leur trajet domicile-travail.

LES GAINS ATTENDUS

- Récompenser les salariés cyclistes
- Sensibiliser les cyclistes à la sécurité routière et à l'importance de bien entretenir son vélo
- Limiter les risques d'accident de la circulation

LES ÉTAPES À SUIVRE

- Faire un état des lieux des éléments pouvant constituer le kit vélo
- Contacter les différents prestataires
- Définir les modalités de distribution du kit
- Intégrer le kit vélo dans le dispositif d'accueil des nouveaux arrivants
- Pour aller plus loin :



©sécurité-routière.gouv

PILOTAGE

Porteur(s) : DRH / achats / chargé.e de mission mobilité

Echéance : en continu

Difficulté : facile

Coût financier : €

MOYENS HUMAINS

- < à 5 jours
- 5 à 15 jours
- + de 15 jours
- variable

INDICATEURS D'AVANCÉE

Nombre de kits vélos distribués

INDICATEURS D'IMPACT

Evolution de la part modale des modes actifs par rapport à l'année précédente

METTRE À DISPOSITION DES VAE EN LIBRE-SERVICE POUR LES DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS



LES OBJECTIFS

- Mettre à disposition des collaborateurs des vélos pliables de services leur permettrait de réaliser la jonction du "dernier kilomètre" entre une gare et votre site
- Utiliser ces vélos pour les déplacements sur votre site
- Utiliser ces vélos pour les déplacements professionnels

Le vélo pliable est une option intéressante pour sa compacité, sa simplicité d'usage et son électrification possible.

LES OUTILS DE LA MÉTROPOLE

- Deux options sont possibles concernant l'acquisition de ces vélos :
- Un achat en propre auprès d'un revendeur
- Une location en longue durée auprès d'un prestataire (voir encadré ci-dessous) avec différentes prestations.

LES ÉTAPES À SUIVRE

- Identifier les trajets où le VAE pliable pourrait être utilisé (commune de votre site et « dernier kilomètre » en transports en commun)
- Quantifier le besoin en VAE pour les déplacements professionnels
- Quantifier le nombre de vélos et le type de vélo à déployer
- Sélectionner un prestataire ou un revendeur de vélo
- Communiquer sur la mise en place de ces vélos
- Former les collaborateurs à l'usage de ces vélos

LES EXEMPLES DE PRESTATAIRES



PILOTAGE

Porteur(s) : A définir

Partenaires : Chargé.e de mission mobilité, Achats

Échéance : Moyen terme

Difficulté : Moyenne

Coût financier : €€

MOYENS HUMAINS

- < à 5 jours
- 5 à 15 jours
- Plus de 15 jours
- variable

INDICATEURS D'AVANCÉE

Nombre de vélos de service mis à disposition des collaborateurs

INDICATEURS D'IMPACT

Evolution de la part modale du vélo dans les déplacements professionnels d'une année à l'autre

Emissions de CO2 des déplacements

ORGANISER UN ATELIER DE REMISE EN SELLE



LE CONTEXTE

Depuis l'essor du vélo comme mode de déplacement domicile/travail, certaines personnes disent prêts à se rendre sur le lieu de travail en vélo.

Afin de les motiver, il serait pertinent d'organiser des ateliers de remise en selle. Ceux-ci contribueraient donc à :

- Limiter les risques d'accidents
- Faire gagner en confiance les collaborateurs
- Créer une communauté de vélotafeurs en interne

LES OBJECTIFS

- Familiariser les collaborateurs à la pratique du vélo en ville.
- Les former à la circulation et au code de la route à vélo
- Accroître le confort et l'aisance des collaborateurs à vélo
- Réduire le risque d'accidents de la route
- Augmenter la part modale vélo de l'entreprise

LES ÉTAPES À SUIVRE

- Identifier un groupe de collaborateurs à former via un sondage/ une enquête sur les collaborateurs étant prêts à se déplacer en vélo
- Choisir et entre en contact avec un partenaire pour la formation
- Organiser la formation avec le prestataire
- Communiquer sur le jour et l'heure de l'atelier
- Formaliser un guide sécurité routière et le communiquer aux collaborateurs

PILOTAGE

Porteur(s) : A définir

Partenaires : Chargé.e de mission mobilité, Achats

Échéance : Court terme

Difficulté : Faible

Coût financier : €

MOYENS HUMAINS

- < à 5 jours
- 5 à 15 jours
- Plus de 15 jours
- variable

LES EXEMPLES DE PRESTATAIRES



**Recyclerie
SPORTIVE**

INDICATEURS D'AVANCÉE

Nombre de collaborateurs participant aux ateliers

INDICATEURS D'IMPACT

Evolution de la part modale du vélo dans les déplacements professionnels d'une année à l'autre

Emissions de CO2 des déplacements

ORGANISER UN ATELIER D'ENTRETIEN ET RÉPARATION VÉLO



LE CONTEXTE

Les modes actifs tels que le vélo ou les trottinettes électriques sont soumis à de nombreuses contraintes physiques lors des déplacements pouvant engendrer de l'usure, de la casse, de l'encrassement ou des crevaisons. Ces aléas peuvent représenter un risque d'accident, une perte de temps ou une dégradation de l'expérience du déplacement. Il est donc recommandé d'inciter les collaborateurs à entretenir leur moyen de transport.

LES OBJECTIFS

- Permettre à vos collaborateurs d'être plus autonomes à vélo
- Réduire le risque d'accident liés au manque d'entretien
- Augmenter la durabilité des vélos de chaque collaborateur

LES ÉTAPES À SUIVRE

- Identifier un groupe de collaborateurs intéressés par une session de formation
- Identifier et contacter un partenaire pour la formation
- Communiquer aux participants la date retenue
- à l'issue de l'atelier, formaliser un guide réparation et entretien vélo et le transmettre aux collaborateurs (e-mailing ou affichage)

PILOTAGE

Porteur(s) : A définir

Partenaires : Chargé.e de mission mobilité, Achats

Échéance : Court terme

Difficulté : Faible

Coût financier : €

MOYENS HUMAINS

- < à 5 jours
- 5 à 15 jours
- Plus de 15 jours
- variable

LES EXEMPLES DE PRESTATAIRES



INDICATEURS D'AVANCÉE

Nombre de vélos de service mis à disposition des collaborateurs

INDICATEURS D'IMPACT

Evolution de la part modale du vélo dans les déplacements professionnels d'une année à l'autre

Emissions de CO2 des déplacements

INSTALLER DES STATIONNEMENTS SÉCURISÉS POUR VÉLO AVEC RECHARGE



LE CONTEXTE

L'absence de places de stationnement sécurisées pour les cycles est un frein à l'utilisation du vélo pour les déplacements domicile-travail.

Depuis décembre 2022, l'installation de stationnements vélo sécurisés est une obligation légale, aussi bien dans les bâtiments neufs que dans les bâtiments existants à usage tertiaire (articles L113-18 à L113-20 et R113-11 à R113-17 du code de la construction et de l'habitation ; arrêté du 30 juin 2022).

Pour plus d'informations : [La réglementation sur le stationnement des vélos dans les bâtiments](#) - Fédération française des usagers de la bicyclette (FUB)

LES OBJECTIFS

- Réduire les risques de vols
- Permettre aux collaborateurs de se stationner en sécurité à proximité du site
- Inciter plus de collaborateurs à l'achat d'un vélo à assistance électrique

LES ÉTAPES À SUIVRE

- Estimer le besoin de stationnement auprès de vos collaborateurs
- Inscrire votre établissement au programme OEPV ou réaliser un benchmark des solutions de stationnement
- Commander l'équipement nécessaire à installer et/ou faire appel à un prestataire pour l'installation
- Communiquer auprès des collaborateurs avec un guide d'utilisation des stationnements
- Mettre à disposition une carte stationnements vélo à proximité du site si la demande de stationnement de l'entreprise va au delà de la capacité de ces équipements.

LES EXEMPLES DE PRESTATAIRES

INDIGO weel

alveolè+



feexti.

abriplus

altinnova®

PILOTAGE

Porteur(s) : A définir

Partenaires : Chargé.e de mission mobilité, Achats

Échéance : Court terme

Difficulté : Faible

Coût financier : €

Certains de ces dispositifs peuvent être financés via le programme Objectif Employeur Pro-Vélo

MOYENS HUMAINS

- < à 5 jours
- 5 à 15 jours
- Plus de 15 jours
- variable

INDICATEURS D'AVANCÉE

Nombre de stationnement vélo dans le parking de l'entreprise

INDICATEURS D'IMPACT

Nombre de places de stationnement vélo occupées

Evolution de la part modale du vélo dans les déplacements professionnels d'une année à l'autre

Emissions de CO2 des déplacements

ORGANISER UN COACHING INDIVIDUEL EN MOBILITÉ



LE CONTEXTE

Dans le cadre du plan vélo, la Métropole Aix Marseille Provence envisage la mise en place de 3 600 places de stationnement vélo et de consignes individuelles à destination des cyclistes dans certains pôles d'échange. Ces actions incitent donc à l'utilisation du vélo à l'échelle de la Métropole.

Des actions similaires peuvent inciter les collaborateurs à l'usage du vélo si elles sont appliquées à votre entreprise.

LES OBJECTIFS

- Permettre aux collaborateurs d'optimiser leurs déplacements
- Faciliter la mobilité domicile - travail des collaborateurs
- Promouvoir l'offre en transports en commun, les déplacements à vélo
- Mettre en avant les actions de l'entreprise en termes de mobilité durable

LES ÉTAPES À SUIVRE

- Identifier les collaborateurs souhaitant être effectuer un coaching individualisé par sondage ou par volontariat
- Déterminer une date et un créneau horaire pour le coaching et le communiquer au conseil mobipro
- Dès confirmation de l'atelier, programmer un ordre de passage pour chaque collaborateur, formaliser un tableau et le communiquer à chaque collaborateur concerné

PILOTAGE

Porteur(s) : A définir

Partenaires : Chargé.e de mission mobilité, Achats

Échéance : Court terme

Difficulté : Faible

Coût financier : €

MOYENS HUMAINS

- < à 5 jours
- 5 à 15 jours
- Plus de 15 jours
- variable

LES EXEMPLES DE PRESTATAIRES

le conseil
mobipro

INDICATEURS D'AVANCÉE

Nombre de collaborateur inscrit à l'atelier coaching

INDICATEURS D'IMPACT

Evolution des parts modales dans les déplacements professionnels d'une année à l'autre

Emissions de CO2 des déplacements

ORGANISER DES ÉVÉNEMENTS CONVIVIAUX PAR COMMUNAUTÉS D'USAGERS : MARCHEURS & CYCLISTES



LES OBJECTIFS

Créer un groupe de marcheurs et de cyclistes et organiser des balades permet de découvrir les alentours de l'entreprise lors de la pause méridienne tout en encourageant la pratique de la marche. La mise en place d'un système d'échange (conversation Teams, WhatsApp, etc.) permettra de partager des bons plans, des conseils sur les trajets ou encore sur les équipements. Cet outil de communication peut être animé par le ou la Chargé.e de mission mobilité.

LES ÉTAPES À SUIVRE

- Définir les itinéraires
- Définir les modalités d'inscription
- Lancer une campagne de communication auprès des collaborateurs

LES EXEMPLES D'ÉVÈNEMENTS

- Organisation d'un événement convivial autour du vélo et de la marche
- Sensibilisation des collaborateurs aux bienfaits du vélo et de la marche sur la santé
- Sensibilisation des collaborateurs à la richesse culturelle du territoire
- Enquête mobilité : s'adresser aux collaborateurs qui envisageraient de changer de mode de transport et opter pour le vélo

BONNES PRATIQUES

La création d'un groupe de marcheurs et/ou de cyclistes peut se faire lors de la semaine de la mobilité ou lors d'une journée dédiée à la mobilité.

Pour le choix des itinéraires, vous pouvez vous rapprocher d'associations sportives et environnementales de la Région.

En effet, les événements conviviaux peuvent aussi avoir comme objectif de faire découvrir le territoire voire de sensibiliser les collaborateurs à la biodiversité.

PILOTAGE

Porteur(s) : Chargé de mission mobilité et Directions de la culture, du sport et du tourisme

Partenaires : DRH, Communication

Échéance : Moyen terme

Difficulté : Moyenne

Coût financier : €

MOYENS HUMAINS

- < à 5 jours
- 5 à 15 jours
- Pus de 15 jours
- variable

INDICATEURS D'AVANCÉE

Nombre de collaborateurs inscrits

Nombre de sorties organisées

INDICATEURS D'IMPACT

Evolution de la part modale des modes actifs par rapport à l'année précédente

FINANCER UNE NAVETTE DU PÔLE D'ÉCHANGE MULTIMODAL LE PLUS PROCHE VERS LE SITE



LES OBJECTIFS

L'absence de liaison entre le pôle d'échange multimodal le plus proche de votre site et votre site peut représenter un réel frein à l'usage des transports en commun pour vos collaborateurs. Il est possible de mettre en place une navette inter-entreprises qui desservirait le pôle d'échange multimodal le plus proche et les différentes entreprises de votre secteur géographique.

LES GAINS ATTENDUS

- Réduction de la saturation sur votre parking
- Décarbonation des trajets Domicile-Travail grâce à l'usage des transports en commun et de la navette
- Renforcer la culture d'entreprise et le sentiment d'appartenance
- Réduction des coûts de transports de vos collaborateurs par rapport à la voiture individuelle

LES ÉTAPES À SUIVRE

- Quantifier le besoin en interne : nombre d'usagers potentiels de la ligne via la diffusion d'une enquête
- Rapprochement avec les entreprises de la zone industrielle et concertation
- Conception d'un cahier des charges (horaires et budget)
- Identification de prestataires et benchmarks/ étude de devis d'opération d'une ligne de navette
- Expérimentation d'une navette sur une courte durée (2 à 3 mois) pour consolider la pertinence de l'initiative
- Déploiement à long terme

PILOTAGE

Porteur(s) : A définir

Partenaires : Chargé de mission mobilité, Achats

Échéance : Long terme

Difficulté : Élevée

Coût financier : €€€

MOYENS HUMAINS

- < à 5 jours
- 5 à 15 jours
- Pus de 15 jours
- variable

LE PARTENAIRE POUVANT VOUS ACCOMPAGNER



INDICATEURS D'AVANCÉE

Nombre de liaisons journalières réalisées par la future navette

INDICATEURS D'IMPACT

Nombre de collaborateurs utilisant la navette

Evolution des parts modales de la voiture par rapport à l'année précédente

COMMUNIQUER SUR LES PARKINGS RELAIS



LES OBJECTIFS

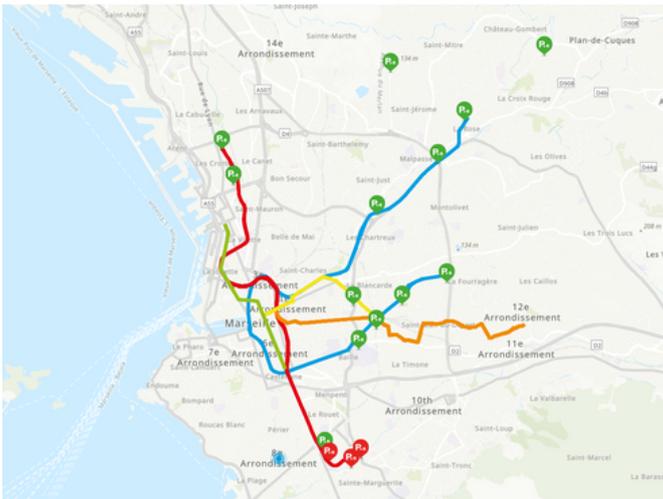
La Métropole Aix-Marseille-Provence gère 35 P+R dont 16 à Marseille. Idéalement situés aux abords des villes, ils offrent la possibilité de garer son véhicule en toute sécurité à proximité d'un moyen de transport collectif (train, métro, tramway, bus...).

Ces parkings relais sont gratuits pour les détenteurs d'un Pass Intégral ou Pass Métropole

LES GAINS ATTENDUS

- Favoriser le report modal au profit des modes moins polluants, notamment pour les déplacements domicile-travail
- Faciliter les déplacements quotidiens des salariés
- Réduire les coûts des déplacements domicile-travail
- Diminuer les besoins en stationnement de l'entreprise

Localisation des parkings relais à Marseille



Depuis le 1er septembre 2023, seuls les véhicules équipés d'une vignette Crit'Air 3 à Crit'Air 0 sont autorisés à circuler ou à stationner dans le périmètre de la ZFE-m. Les restrictions évolueront ensuite en septembre 2024.

LES RESSOURCES

lametropolemobilite.fr

PILOTAGE

Porteur(s) : RSE/Chargé.e de mission mobilité

Partenaires : Communication/DRH

Échéance : long terme

Difficulté : facile

Coût financier : €

MOYENS HUMAINS

● < à 5 jours

● 5 à 15 jours

● Plus de 15 jours

● variable

INDICATEURS D'AVANCÉE

Nombre de communications réalisées (affichage, mailing...)

INDICATEURS D'IMPACT

Evolution du nombre de salariés utilisant quotidiennement les P+R

Evolution de la part modale des transports en commun [enquête]

INSTALLER DES BORNES DE RECHARGE POUR LES VÉHICULES ÉLECTRIQUES



LES OBJECTIFS

- Mettre à disposition des salariés des bornes de recharge pour véhicules électriques. Elles peuvent être à recharge rapide (20 min) ou semi-rapide (environ 1 heure).
- Permettre la conversion à l'électrique d'une partie du parc automobile de l'entreprise

En entreprise, la gestion des créneaux de recharge est primordiale pour une utilisation optimale des bornes :

- Les salariés intéressés pourront se faire connaître afin d'obtenir une carte déverrouillant l'accès aux bornes.
- Il pourra également leur être demandé de signer une charte (ne pas occuper une place sans recharger ; utiliser un disque fourni pour indiquer l'heure de fin de charge et un numéro de téléphone en cas de besoin ; privilégier la plus faible puissance quand elle peut suffire ; etc.).

L'enquête mobilité pourra être conçue de façon à connaître le nombre de collaborateurs intéressés par l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques.

LES ÉTAPES À SUIVRE

- Présentation du projet
- Validation du budget : variable en fonction du lieu d'installation, de la puissance souhaitée et du mode de gestion de la borne (entre 800 et 1500 € pour une wallbox)
- Benchmark des prestataires externes
- Formalisation des aménagements à réaliser
- Réunion rassemblant les parties prenantes : présentation et validation d'un plan de déploiement
- Lancement des travaux et balisage des places en question
- Communication auprès des salariés

CADRE JURIDIQUE ET PARTENAIRES

Pour les bâtiments tertiaires, la **loi d'orientation des mobilités (LOM) de 2019** rend obligatoire :

- le pré-équipement des parkings en vue de l'installation de bornes publiques ;
- l'équipement de 10 % des places de stationnement (parking < 40 places)
- l'équipement de 20 % des places de stationnement (parking > 40 places)

[Plus d'informations](#)

Le programme CEE Advenir est un programme de financement de bornes de recharge pour véhicule électrique. Concernant l'installation de bornes sur un parking d'entreprise, le taux d'aide total est de 20 % et est plafonné à 600 € HT par point de recharge.

[Plus d'informations](#)

PILOTAGE

Porteur(s) : services techniques et généraux

Partenaires : à définir

Échéance : long terme

Difficulté : moyenne

Coût financier : €€

MOYENS HUMAINS

- < à 5 jours
- 5 à 15 jours
- Plus de 15 jours
- variable

INDICATEURS D'AVANCÉE

Nombre de bornes installées

Part des salariés utilisant effectivement les bornes de recharge

INDICATEURS D'IMPACT

Evolution de la part modale des véhicules rechargeables

FORMER À L'ÉCO-CONDUITE



LES OBJECTIFS

L'éco-conduite est un comportement de conduite citoyenne permettant de :

- réduire sa consommation de carburant et l'usure du véhicule ;
- limiter l'émission de gaz à effet de serre ;
- diminuer le risque d'accident.

Afin d'adopter une éco-conduite, il est préconisé de maintenir une vitesse stable, privilégier le frein moteur, veiller à ne pas circuler en sur-régime et d'entretenir régulièrement son véhicule.

LES GAINS ATTENDUS

- Entretenir régulièrement son véhicule permet d'économiser jusqu'à 25 % de carburant
- Réduire sa vitesse de 10 km/h permet d'économiser jusqu'à 5 litres de carburant et de réduire de 12,5 % les émissions de CO2 sur 500 km
- Réduire l'usage de la climatisation permet de réduire les émissions de CO2 de 15 % sur 100 km
- Fermer les vitres diminue la résistance au vent et représente une économie de carburant allant jusqu'à 10 %
- En anticipant mieux les dangers de la route, l'éco-conduite permet de réduire le nombre d'accidents de 10 à 15 %

LES ÉTAPES À SUIVRE

- Définir la formation souhaitée
- Définir les bénéficiaires de la formation
- Communiquer sur la tenue de la formation et ses avantages
- Déployer un outil d'évaluation de la conduite en temps réel
- Suivre la consommation des véhicules de la société
- Communiquer aux salariés les gains réalisés grâce à l'éco-conduite

EXEMPLES DE PLATEFORMES



Organisme de formation



Organisme de formation



Application smartphone d'évaluation de la conduite

PILOTAGE

Porteur(s) : HSE/DRH/RSE

Partenaires : à définir

Échéance : long terme

Difficulté : moyenne

Coût financier : €€

MOYENS HUMAINS

- < à 5 jours
- 5 à 15 jours
- Pus de 15 jours
- variable

INDICATEURS D'AVANCÉE

Nombre de formations délivrées pour l'éco-conduite

Nombre de téléchargements de l'application dédiée à l'éco-conduite

INDICATEURS D'IMPACT

Litres de carburant économisés depuis la mise en oeuvre de l'éco-conduite



S'ENGAGER POUR LA SÉCURITÉ DE SES COLLABORATEURS SUR LA ROUTE

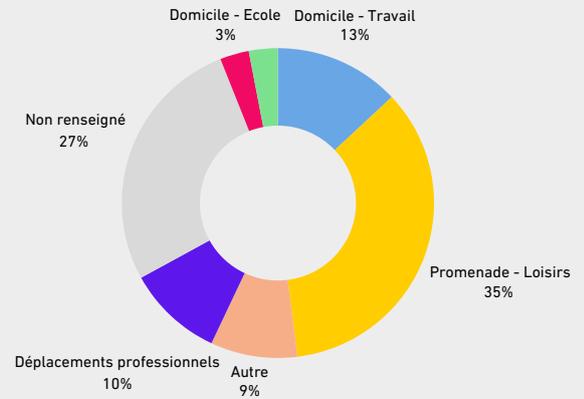
LE CONTEXTE

Les accidents de la route sont la première cause de mortalité au travail. Le risque routier génère des coûts directs et indirects pour les entreprises (cotisations, temps de travail perdu, traitement administratif des AT/MP, etc.).

23% des accidents survenus dans la Métropole Aix-Marseille-Provence ont eu lieu pendant un trajet domicile-travail ou d'un déplacement professionnel.

La prévention du risque routier professionnel nécessite d'engager une vraie réflexion au sein des entreprises, de questionner les modes d'organisation, de mieux planifier les déplacements et de former l'ensemble des collaborateurs à ces sujets.

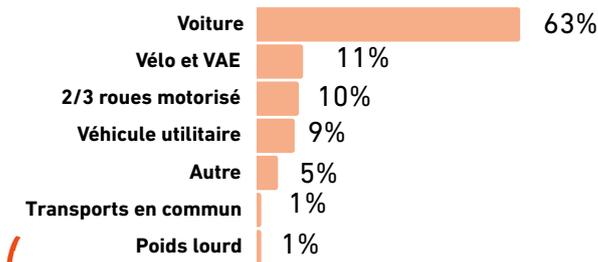
RÉPARTITION DES ACCIDENTS SELON LE MOTIF DE DÉPLACEMENT (MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE) [N=1 257]



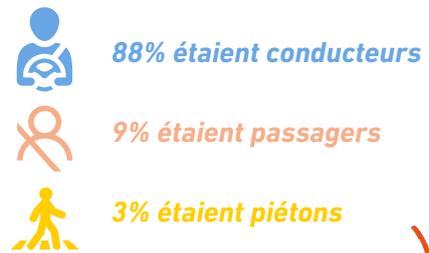
LES CHIFFRES CLÉS DES ACCIDENTS CORPORELS SUR LE TERRITOIRE

Données portant uniquement sur les trajets domicile-travail et les déplacements professionnels réalisés dans le territoire de la Métropole Aix-Marseille-Provence en 2021 [N = 278]

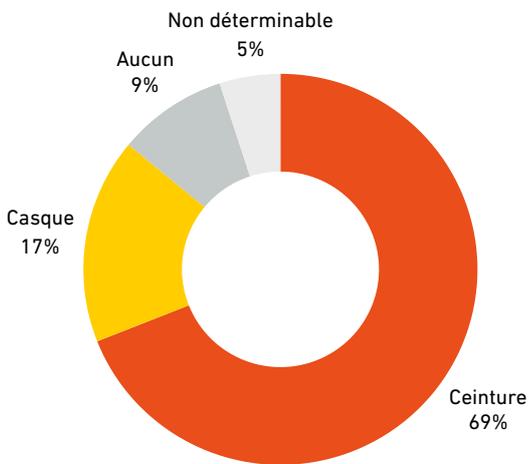
RÉPARTITION DES ACCIDENTS PAR MODE



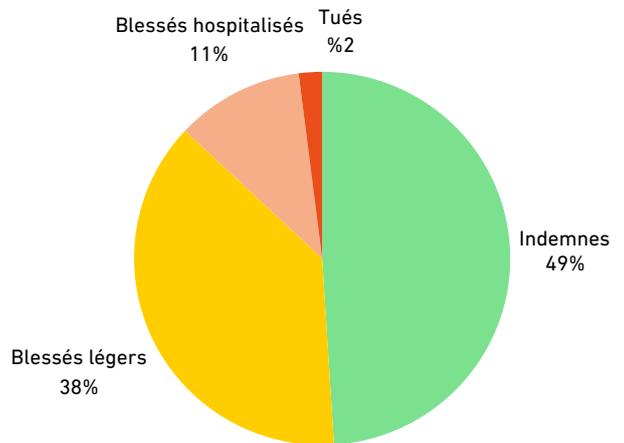
PROFIL DES VICTIMES



PORT DES ÉQUIPEMENTS DE SÉCURITÉ



ÉTAT DES VICTIMES



9% des victimes n'étaient équipées d'aucun équipement de sécurité et le casque et la ceinture ne sont pas portés par tous les usagers. Il est donc important de communiquer et de sensibiliser les collaborateurs au port des équipements de sécurité.

Si 87% des victimes d'accident de la route en ressortent indemnes ou légèrement blessés, 13% d'entre elles décèdent ou se retrouvent hospitalisées.

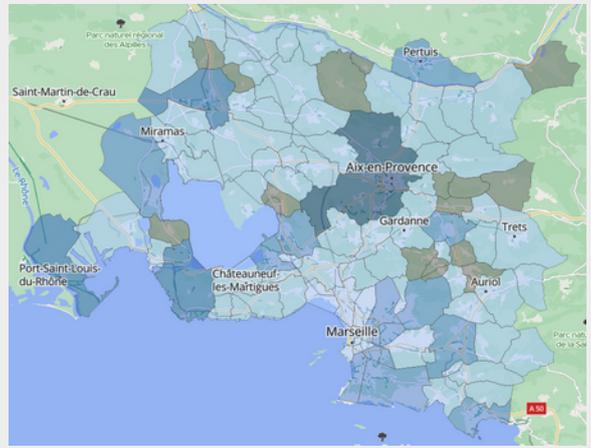
Source : Data.gouv Base de donnée annuelle des accidents corporels, 2021



S'ENGAGER POUR LA SÉCURITÉ DE SES COLLABORATEURS SUR LA ROUTE

AMÉNAGEMENTS CYCLABLES À L'ÉCHELLE DE LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE - JUILLET 2024

Longueur du linéaire cyclable dans les communes de la Métropole

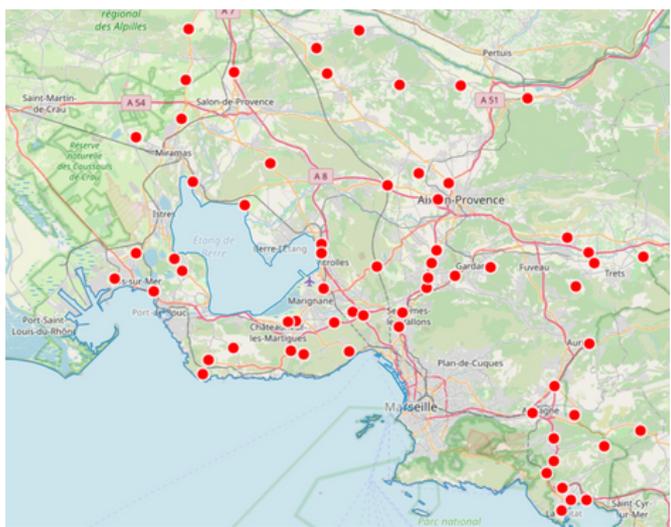


Longueurs des différents types de linéaires cyclables à l'échelle de la Métropole Aix-Marseille-Provence

Pistes cyclables 435 km (+1 km)	Voies vertes 183 km (-0 km)
Bandes cyclables 322 km (-0 km)	Double-sens cyclables 84 km (-0 km)
Voies de bus partagées 19 km (+0 km)	Aménagements mixtes 65 km

CARTOGRAPHIE DES ACCIDENTS SUR LE TERRITOIRE

Localisation des accidents mortels en 2022



CADRE JURIDIQUE

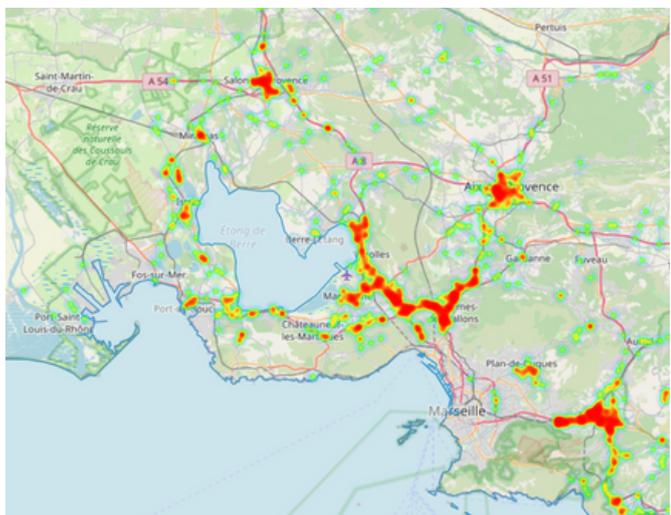
Le « risque trajet » et le « risque mission » sont reconnus comme des accidents du travail.

Conformément à l'article L.4121-3 du Code du travail, il est nécessaire d'évaluer le risque routier et de transcrire les résultats dans un document unique d'évaluation des risques, en application de l'article R.4121-1 du même code. Afin d'établir un inventaire le plus exhaustif possible, il est primordial de sensibiliser, d'associer et d'impliquer tous les employés exposés.

Le processus peut être résumé en plusieurs étapes :

- **Dresser un état des lieux des déplacements routiers** en prenant en compte les conditions réelles de conduite, telles que la durée des déplacements, les horaires de travail, les types et caractéristiques des véhicules, l'état du trafic, les conditions météorologiques, etc.
- **Analyser les déplacements** en examinant les motifs et caractéristiques des missions, les accidents matériels et corporels survenus au cours des dernières années, ainsi que les coûts directs ou indirects associés.
- **Définir un plan d'actions** spécifique à l'entreprise en se basant sur les bonnes pratiques générales de prévention.

Localisation des accidents graves non mortels et légers en 2022



Sources : [Data.gouv, Cartographie des accidents, 2022](#)
[Data.gouv, Base de données annuelle des accidents corporels, 2022](#)
[Geovelo, Aménagements cyclables, 2024](#)

S'ENGAGER POUR LA SÉCURITÉ DE SES COLLABORATEURS SUR LA ROUTE



DÉCLINAISONS POSSIBLES DU PLAN D'ACTION

RÉDUIRE L'EXPOSITION ET ORGANISER LES DÉPLACEMENTS :

- Poser la question de la nécessité des déplacements
- Privilégier des solutions alternatives au déplacement, telles que le téléphone, la visioconférence, le mailing, etc.
- Choisir ou favoriser un mode de déplacement plus sûr que la voiture (bus, car ou train)
- Respecter le code de la route et multiplier les temps de pause pour les déplacements longue distance

SENSIBILISER ET FORMER LES COLLABORATEURS :

- Former les collaborateurs aux bonnes pratiques
- Dispenser des formations aux premiers secours permettant de limiter les conséquences des accidents
- Faire un bilan des compétences des salariés amenés à conduire, notamment pour les véhicules lourds et les utilitaires

UTILISER DES VÉHICULES APPROPRIÉS :

- Equiper systématiquement les véhicules à usages professionnels (Airbag, ABS, climatisation,...)
- Assurer une maintenance régulière des véhicules et encourager/faciliter le signalement des dysfonctionnements

INSTAURER UN PROTOCOLE DE COMMUNICATION :

- Mettre en place des règles de gestion des moyens de communication mobile et un protocole pour communiquer sans danger
- Communiquer et sensibiliser au sujet de la sécurité routière dès l'arrivée des collaborateurs

AIDES FINANCIÈRES

La ristourne « **CARSAT** », dite ristourne « **trajet** », consiste en une minoration du taux de cotisation AT/MP pour les employeurs qui accomplissent un effort soutenu de prévention dans leur établissement et qui prennent des mesures susceptibles de diminuer la fréquence et la gravité des accidents de trajet de leurs collaborateurs.

Dans le même esprit, la ristourne « **travail** » consiste en une minoration du taux de cotisation associé aux accidents du travail.

Tous les établissements peuvent prétendre à l'obtention de ces ristournes, qui visent surtout à inciter les employeurs à développer la prévention en entreprise.

Pour aller plus loin :

- Réduire les cotisations AT/MP avec la prévention

PILOTAGE

Porteur(s) : DRH/RSE

Échéance : long terme

Difficulté : moyenne

Coût financier : €

MOYENS HUMAINS

- < à 5 jours
- 5 à 15 jours
- Plus de 15 jours
- variable

INDICATEURS D'AVANCÉE

Nombre de collaborateurs sensibilisés à la sécurité routière

INDICATEURS D'IMPACT

Evolution du nombre d'accidents de trajet recensés au sein de l'entreprise

INTÉGRER DANS LA FLOTTE DES VÉHICULES HYBRIDES RECHARGEABLES/ÉLECTRIQUES ET RECOURIR À L'AUTOPARTAGE



LES OBJECTIFS

Une voiture thermique utilisée pour les déplacements professionnels émet environ 46 tonnes de CO2 par an.

Les entreprises peuvent optimiser leur flotte automobile pour la rendre plus vertueuse en adaptant la taille, le poids, la motorisation et la puissance des véhicules aux caractéristiques des déplacements professionnels des salariés.

LES RESSOURCES

- Des véhicules hybrides rechargeables pour les déplacements de longue distance
- Des véhicules électriques pour les déplacements de plus courte distance (régionaux et ponctuellement nationaux)
- Le recours à l'autopartage pour optimiser la flotte de l'entreprise (l'autopartage allège les émissions de CO2 et les coûts liés à l'immobilisation des véhicules et au stationnement)

LES ÉTAPES DE LA DÉMARCHE

- Identifier les besoins en matière de déplacements professionnels (courte, moyenne ou longue distance)
- Identifier les usages de chaque véhicule
- Calculer le TCO (*Total Cost of Ownership* - Coût total de possession) de la flotte
- Identifier le potentiel d'électrification de la flotte (réseau de recharge de la région)
- Identifier le potentiel usage de l'autopartage

SOLUTIONS D'AUTOPARTAGE



ZITY



getaround



holson
la performance des flottes

PILOTAGE

Porteur(s) : QET

Partenaires : à définir

Échéance : moyen terme

Difficulté : moyenne

Coût financier : €€

MOYENS HUMAINS

- < à 5 jours
- 5 à 15 jours
- Plus de 15 jours
- variable

INDICATEURS D'AVANCÉE

Nombre de véhicules à faibles émissions au sein de la flotte d'entreprise

INDICATEURS D'IMPACT

Evolution des émissions de CO2 liées aux déplacements professionnels

COVOITURAGE : STRUCTURER LA PRATIQUE



LES OBJECTIFS

L'usage individuel de la voiture représente une source importante d'émissions de CO2.

Pour réduire les impacts de l'autosolisme, il est possible de structurer la pratique du covoiturage à travers diverses mesures :

- Communiquer la carte de répartition des lieux d'habitation des collaborateurs présente dans l'étude Feuille de route réalisée par le conseil mobipro afin de témoigner du potentiel de covoiturage dans l'entreprise
- Communiquer sur les avantages d'utiliser une application dédiée au covoiturage domicile-travail (simplicité, flexibilité, possibilité de covoiturer avec des salariés d'autres entreprises à proximité)
- Créer des places dédiées au covoiturage dans le parking de l'entreprise pour inciter et faciliter la pratique
- Déployer le Forfait Mobilités Durables (FMD) en y intégrant le covoiturage

LES ÉTAPES DE LA DÉMARCHE

- **Vérifier** auprès de votre zone d'activité si les établissements situés à proximité disposent déjà d'une plateforme de covoiturage
- **Choisir** une plateforme parmi celles présentes sur le territoire et identifier les façons de la promouvoir auprès des collaborateurs
- **Communiquer** sur la solution de covoiturage choisie
- **Diffuser** le kit de communication proposé
- **Créer** un groupe Teams dédié au covoiturage pour faciliter les interactions
- **Expérimenter** la création de 2 à 3 places de stationnement réservées au covoiturage et en conclure le nombre définitif de places à aménager

CIBLES

- Collaborateurs automobilistes, déjà covoitureurs ou non
- Collaborateurs usagers des transports en commun utilisant occasionnellement la voiture (lors des grèves par exemple)

EXEMPLE DE PLATEFORME

le **covoiturage** → 

PILOTAGE

Porteur(s) : DRH/CSE

Partenaires : à définir

Échéance : court terme

Difficulté : facile

Coût : variable selon la plateforme choisie

MOYENS HUMAINS

- < à 5 jours
- 5 à 15 jours
- Plus de 15 jours
- variable

INDICATEURS D'AVANCÉE

Nombre d'inscrits sur la plateforme de covoiturage

INDICATEURS D'IMPACT

Evolution de la part modale du covoiturage

COVOITURAGE : CRÉER DES PLACES DE PARKING DÉDIÉES



LES OBJECTIFS

- Inciter les collaborateurs à covoiturer
- Mettre à disposition des places de stationnement réservées aux covoitureurs
- Éviter la saturation du parking de l'entreprise

LES GAINS ATTENDUS

- Affirmer le covoiturage comme un mode de transport pertinent pour les salariés de l'entreprise
- Inciter les salariés à recourir au covoiturage
- Améliorer le confort des covoitureurs
- Réduire l'empreinte carbone des déplacements domicile-travail des salariés

LES ÉTAPES DE LA DÉMARCHÉ

- Définir le nombre de places à aménager pour le covoiturage
- Définir l'emplacement des places réservées aux covoitureurs
- Choisir la signalétique de ces places réservées : panneaux, peinture au sol, etc.
- Communiquer sur la présence de ces places de stationnement réservées
- Évaluer et suivre la fréquentation des places de stationnement réservées aux covoitureurs
- Intégrer le covoiturage au FMD
- Évaluer et suivre la part modale du covoiturage
- Calculer les émissions de CO2 évitées grâce au développement du covoiturage dans l'entreprise

PILOTAGE

Porteur(s) : à définir

Partenaires : à définir

Échéance : moyen terme

Difficulté : moyenne

Coût financier : €

MOYENS HUMAINS

- < à 5 jours
- 5 à 15 jours
- Plus de 15 jours
- variable

INDICATEURS D'AVANCÉE

Nombre de places dédiées au covoiturage à disposition des collaborateurs

Taux d'occupation des places de covoiturage

INDICATEURS D'IMPACT

Évolution de la part modale du covoiturage

Émissions de CO2 évitées liées à la pratique du covoiturage

RÉDUIRE LES TRAJETS DOMICILE-TRAVAIL ET LES TRAJETS PROFESSIONNELS



LES OBJECTIFS

La digitalisation du travail implique l'apparition de nouvelles pratiques pour les collaborateurs : télétravail, réunions à distance, etc.

LES GAINS ATTENDUS

Le télétravail et les réunions à distance (par visioconférence) sont efficaces pour :

- réduire l'impact environnemental des transports ;
- améliorer le bien-être des collaborateurs ;
- réduire les distances parcourues ;
- réduire le temps passé dans les transports et le stress induit ;
- mieux conjuguer vies personnelle et professionnelle.

LES BONNES PRATIQUES

Ces nouvelles pratiques peuvent être encadrées par la charte informatique et le règlement intérieur de l'entreprise :

- Présenter les nouvelles règles de travail aux collaborateurs en intégrant des critères sur la nécessité d'une réunion "en physique"
- Mettre en place une charte informatique (utilisation des outils informatiques en télétravail, respect du droit à la déconnexion, etc.)

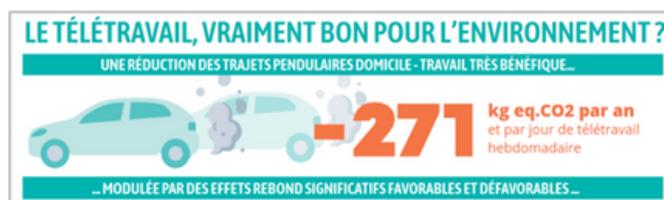
POINT DE VIGILANCE

La pratique du télétravail peut engendrer un « effet rebond ». Les émissions de CO2 évitées par le télétravail peuvent en effet être déportées vers divers postes liés à l'usage du domicile en tant que lieu de travail : chauffage, lumière, week-ends rallongés voire éloignés du domicile habituel...



[L'infographie ADEME sur les avantages et inconvénients du télétravail pour l'environnement](#)

[Les 10 écogestes de l'ADEME pour réduire l'empreinte carbone du télétravail](#)



PILOTAGE

Porteur(s) : QET

Partenaires : à définir

Échéance : moyen terme

Difficulté : moyenne

Coût financier : €

MOYENS HUMAINS

- < à 5 jours
- 5 à 15 jours
- Pus de 15 jours
- variable

INDICATEURS D'AVANCÉE

Nombre de communications sur la nouvelle politique en matière de réunion clients à distance

INDICATEURS D'IMPACT

Évolution du nombre de déplacements professionnels d'une année à l'autre
Évolution des émissions de CO2 liées aux déplacements professionnels

SENSIBILISER LES COLLABORATEURS AUX ENJEUX DE LEUR MOBILITÉ



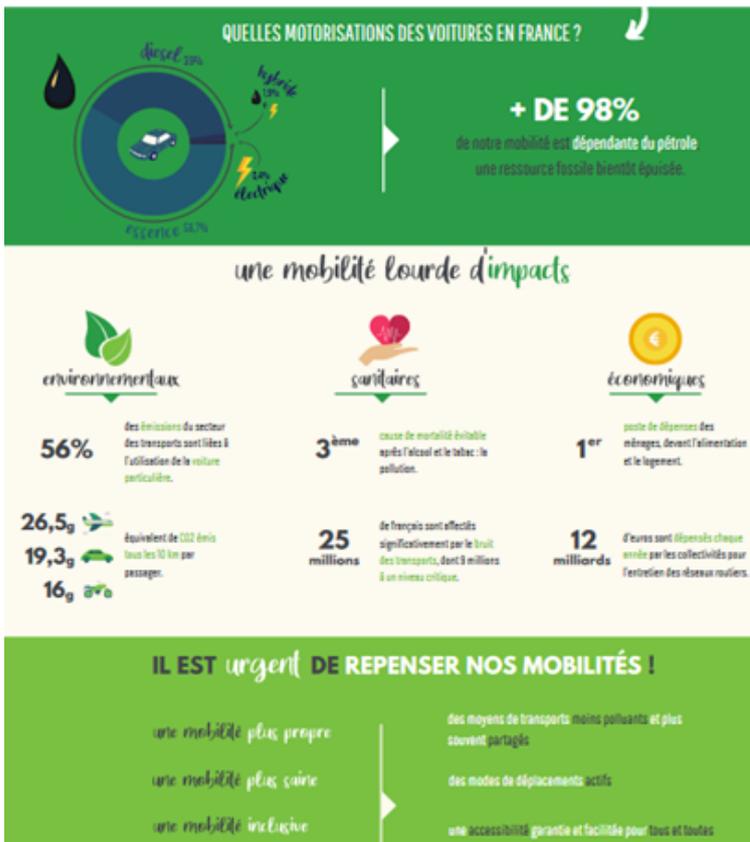
LES OBJECTIFS

- Sensibiliser les collaborateurs aux enjeux environnementaux de manière ludique et pédagogique
- Impliquer les collaborateurs dans la démarche
- Améliorer les pratiques de mobilité
- Découvrir de nouvelles solutions de mobilité

LES RESSOURCES

- Conférence de sensibilisation
- Fresque de la mobilité
- Charte/Guide de la mobilité - Il peut être distribué à l'ensemble des collaborateurs sous forme de livret. Son objectif : sensibiliser aux impacts de chaque mode de transport en intégrant des éléments informatifs concernant :
 - les aides à l'achat de l'Etat ;
 - les bonnes pratiques pour mixer les usages comprenant, par exemple, l'utilisation des parkings relais ou la pratique des modes actifs (équipements indispensables, code de bonne conduite, etc.) ;
 - les différentes infrastructures à proximité du site (arrêts de transports en commun, stationnement, bornes de rechargement pour véhicule électrique, douches, casiers, etc.).

Illustration de sensibilisation aux enjeux



PILOTAGE

Porteur(s) : à définir
Partenaires : à définir
Échéance : moyen terme
Difficulté : facile
Coût financier : €

MOYENS HUMAINS

- < à 5 jours
- 5 à 15 jours
- Plus de 15 jours
- variable

INDICATEURS D'AVANCÉE

Nombre de documents créés et/ou d'événements organisés

INDICATEURS D'IMPACT

Évolution des parts modales de tous les modes
Évolution des émissions de CO2 liées aux déplacements

DIFFUSER UN KIT MOBILITÉ AUX COLLABORATEURS



L'équipe du **conseil mobipro** pourra vous fournir un kit mobilité lors de votre accompagnement dans votre démarche de Plan de Mobilité.

LES OBJECTIFS

Ce document de communication permettra à vos collaborateurs de connaître toutes les solutions de mobilité leur permettant de rejoindre votre entreprise (transports en commun, vélos en libre-service, parking relais, etc.). Ce document renverra également en un clic vos collaborateurs vers les fiches horaires des arrêts, les abonnements disponibles à l'achat ou encore votre plateforme de covoiturage. C'est un bon moyen de faciliter le changement de pratiques vers des modes alternatifs à la voiture.

Vous pourrez diffuser le kit mobilité personnalisé à votre entreprise de différentes façons :

- Par email
- Dans un kit de bienvenue pour les nouveaux arrivants
- En le mettant à disposition sur votre intranet



PILOTAGE

Porteur(s) : DRH/CSE/RSE
Partenaires : le conseil mobipro
Échéance : court terme
Difficulté : facile
Coût financier : gratuit

MOYENS HUMAINS

- < à 5 jours
- 5 à 15 jours
- Plus de 15 jours
- variable



INDICATEURS D'AVANCÉE

Nombre de téléchargements dans l'intranet
 Nombre d'envois du kit mobilité

INDICATEURS D'IMPACT

Évolution de la part modale des transports en commun
 Évolution de la part modale du covoiturage

METTRE EN PLACE LE FORFAIT MOBILITÉ DURABLE



LES OBJECTIFS

- Inciter à des modes plus vertueux que la voiture individuelle
- Soutenir vos collaborateurs dans leurs déplacements domicile-travail.

LES BONNES PRATIQUES

- Les employeurs privés et publics sont tenus de rembourser au moins 50 % et 75 % des prix des abonnements aux transports en commun de leurs salariés.
- Le FMD peut aller jusqu'à 800 euros par an et par salarié en étant exonéré d'impôt et de cotisations sociales, notamment lorsqu'il est cumulé avec un abonnement de transport en commun. Si un employeur donne plus de 800 euros, la somme complémentaire est soumise à cotisations et impôts.
- Pour le secteur public, le FMD peut aller jusqu'à 300 euros par an et par agent.
- Les modalités (montant et critères d'attribution) sont déterminées par accord d'entreprise ou inter-entreprises ou, à défaut, par accord de branche. L'employeur peut décider lui-même de son montant et des justificatifs requis pour attribuer cet avantage.

QUELS MODES DE TRANSPORTS SONT ÉLIGIBLES ?

Tous les employeurs privés peuvent contribuer aux frais de déplacement domicile-travail de leurs salariés utilisant les modes suivants : le covoiturage, l'autopartage, le vélo et le VAE, les transports en commun (hors abonnement), les engins de déplacement personnels motorisés (EDPM) privés, en location ou en libre service.

Dans le secteur public, cela concerne les EDPM, les cyclomoteurs, motocyclettes, cycles ou cycles à pédalage assisté, ou engins de déplacement motorisés ou non, loués ou mis à disposition en libre-service. Lorsque ces engins sont motorisés, le moteur ou l'assistance doivent être non thermiques. Enfin, les services d'auto-partage avec des véhicules à faibles émissions sont également concernés.

CADRE JURIDIQUE

Le Forfait Mobilités Durables est une mesure phare de la loi d'orientation des mobilités (LOM) du 24 décembre 2019. L'article 82 de la LOM permet la mise en place de ce dispositif dont le principal objectif est la prise en charge des frais liés aux déplacements domicile-travail.

PILOTAGE

Porteur(s) : DRH/CSE
Partenaires : à définir
Échéance : moyen terme
Difficulté : moyenne
Coût financier : €€

SOLUTIONS

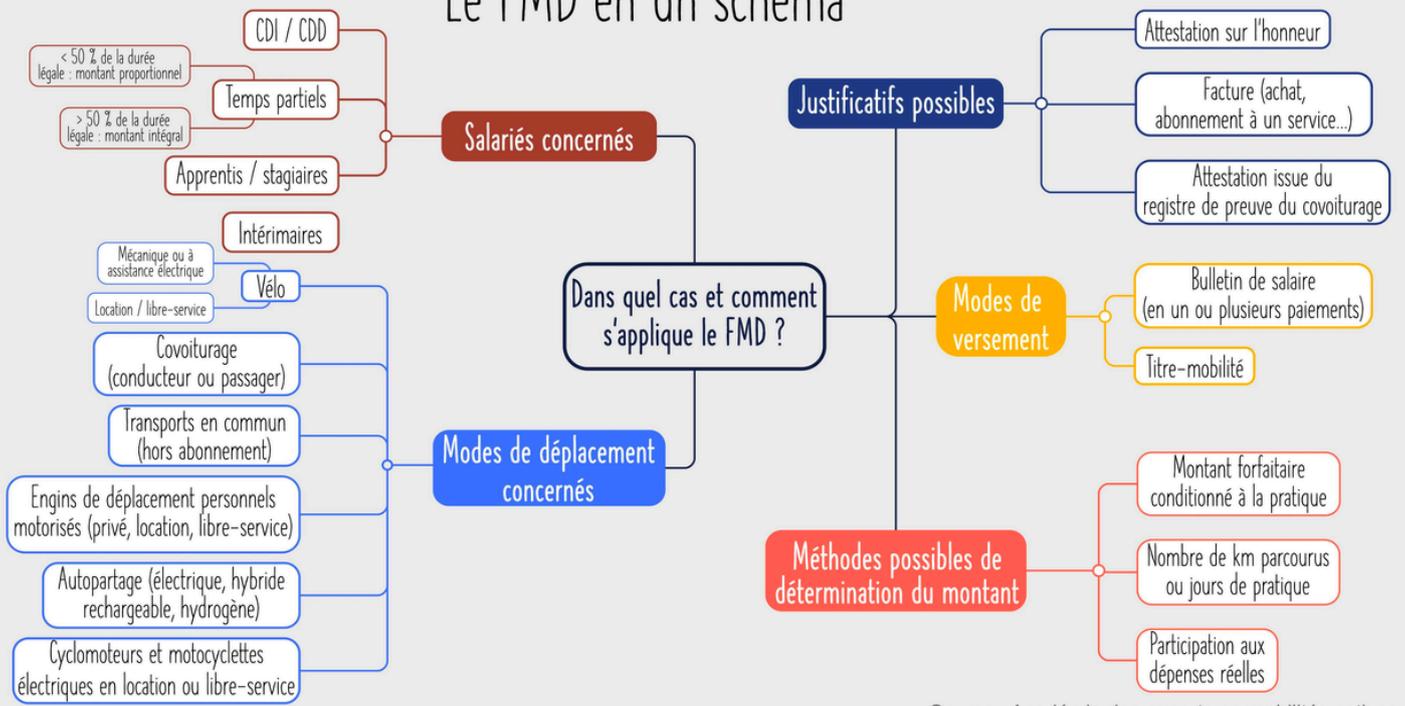


MOYENS HUMAINS

- < à 5 jours
- 5 à 15 jours
- Plus de 15 jours
- variable



Le FMD en un schéma



Source : Académie des experts en mobilités actives

INDICATEURS D'AVANCÉE

- Nombre de personnes bénéficiant du FMD
- Montant des indemnités versées par an

INDICATEURS D'IMPACT

- Évolution de la part modale des modes actifs
- Évolution de la part modale du covoiturage

UTILISER UN SYSTÈME DE GESTION DE PARKING



LES OBJECTIFS

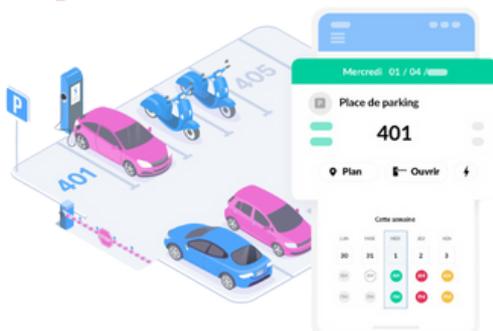
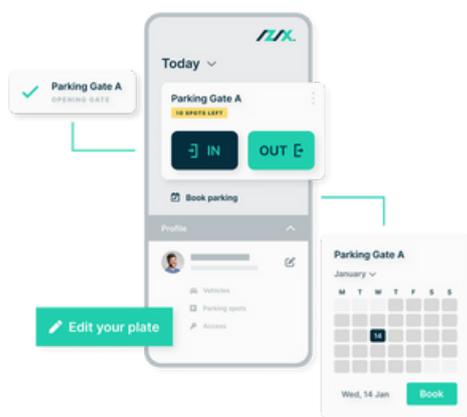
Dans un contexte où le travail devient de plus en plus hybride et où nos déplacements quotidiens doivent être repensés, une gestion flexible du stationnement en entreprise peut représenter un levier vers une mobilité plus durable.

Aujourd'hui, des solutions innovantes permettent d'allier une gestion optimisée du stationnement et le déploiement du covoiturage en entreprise (ex. : Sharvy x Karos).

LES GAINS ATTENDUS

- Optimiser le taux d'occupation et assurer la disponibilité des places
- Favoriser la transition vers les mobilités douces, le covoiturage et les transports en commun
- Economiser sur la construction et l'entretien de nouvelles places de parking
- Favoriser le bien-être et la qualité de vie et des conditions de travail des salariés
- Une gestion flexible et autonome du stationnement pour les utilisateurs

EXEMPLES DE SOLUTIONS



PILOTAGE

Porteur(s) : gestionnaire de flotte automobile / chargé.e de mission mobilité

Échéance : en continu

Difficulté : moyenne

Coût financier : €€

MOYENS HUMAINS

- < à 5 jours
- 5 à 15 jours
- + de 15 jours
- variable

INDICATEURS D'AVANCÉE

Nombre d'utilisateurs

INDICATEURS D'IMPACT

Evolution du taux d'occupation du parking
Réduction de la saturation (si applicable)

DÉVELOPPER LA CYCLOGOLOGISTIQUE



LES OBJECTIFS

Dans un contexte de pollution atmosphérique et sonore, d'encombrement et d'accessibilité contrainte des centres urbains, la cyclologistique apparaît comme une solution de plus en plus pertinente pour le transport de marchandises.

Deux fois moins polluant qu'un véhicule utilitaire léger électrique, le vélo-cargo est particulièrement adapté pour la logistique urbaine (collecte de déchets recyclables, livraison de colis et de palettes en B2C/B2B, messagerie...)

Plus d'informations :

- [Fédération professionnelle de cyclologistique](#)

LES GAINS ATTENDUS

- Diminuer les coûts de transport (baisse des délais de livraison, avantages fiscaux à l'achat d'un vélo cargo, réduction des coûts de stationnement, de maintenance, d'assurance, de carburant...)
- Participer à la réduction des émissions polluantes, des nuisances sonores et à la décongestion des centres-villes

EXEMPLES DE SOLUTIONS

- A Marseille et Aix-en-Provence :



- A Marseille :

la courserie

REX

PILOTAGE

Porteur(s) : gestionnaire de flotte / responsable logistique

Échéance : en continu

Difficulté : moyenne

Coût financier : €

MOYENS HUMAINS

- < à 5 jours
- 5 à 15 jours
- + de 15 jours
- variable

INDICATEURS D'AVANCÉE

Nombre de livraisons réalisées par cyclologistique

INDICATEURS D'IMPACT

Evolution des émissions polluantes liées au transport

Evolution des coûts liés au transport

Des doutes ? Des questions ? **Besoin d'aide ?**

**Contactez le service mobipro
de la Métropole Aix-Marseille-Provence**



 mobipro.ampmetropole.fr

 04 84 89 09 89

 mobipro@ampmetropole.fr